

Däniken, September 2025

Nouvelles directives concernant l'enlèvement sur place et les retours

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer de nos nouvelles directives applicables à l'enlèvement sur place de toutes les marchandises en stock à Däniken ainsi qu'à la gestion des retours. Ces règles s'appliquent sans exception **à partir du 1er octobre 2025** pour tous les enlèvements et retours.

L'enregistrement doit impérativement être effectué conformément à la documentation ci-jointe:

- 24 heures avant la date prévue pour tout enlèvement ou annonce de retour.
- Les informations suivantes doivent être fournies lors de l'avis :
 - Adresse complète et nom correct du destinataire
 - Numéro de commande (PO = Purchase Order) ; en cas de plusieurs commandes, toutes doivent être indiquées
 - Créneau horaire souhaité
 - Nom du transporteur dans le champ « Entreprise » des données personnelles
- Le traitement de la commande aura lieu après réception de l'enregistrement en ligne avec les numéros de commande correspondants. Les marchandises seront prêtes à la date confirmée.
- Les enlèvements non enregistrés seront préparés dans un délai raisonnable, mais avec un surcroît de travail administratif.

Enregistrement :

- L'enregistrement n'est valable que lorsque vous avez reçu une confirmation par e-mail comportant le numéro de commande (PO).
- Le chauffeur doit impérativement être en mesure d'indiquer le numéro de commande (PO) lors de l'enregistrement.

Le chargement ou déchargement ne pourra avoir lieu que sur présentation des documents suivants :

- Confirmation d'enregistrement avec numéro de commande (PO).

Nous vous prions d'informer vos transporteurs ou collecteurs sur place – y compris pour les retours – des règles en vigueur.

Pour toute question, l'équipe de préparation se tient volontiers à votre disposition aux coordonnées suivantes :

E-mail: selbstabholerdae@planzer.ch

Nous vous remercions de votre attention.

PLANZER TRANSPORT AG

Pasquale Cirobisi